

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 4 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à salle Robert Lapuelle sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, Mme Isabel MILOR, M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Myriam BEAULIEU, Mme Valérie BICHAUD, M. Eric FENOLL, M. Benoît SADRY, Mme Muriel DELALLET, M. Landry BOISSELET.

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE POUVOIR : M. Bertrand LIAGRE à M. Maurice GAUTHIER, Mme Sophie GOURINAT à Mme Isabel MILOR.

ABSENTE EXCUSEE : M. Guillaume GENTY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Muriel DELALLET.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner Mme Muriel DELALLET comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 2 juillet 2020 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2020 est validé.

I – DÉLIBÉRATIONS

1 – Approbation de la répartition de la dotation de compensation et de solidarité pour l'année 2020 (délibération 2020/39)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées de la communauté de commune de la Porte Océane du Limousin et les dotations de compensation 2020. Les crédits à hauteur de 259 143,70 € seront constatés au budget de l'année et le Maire est autorisé à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

2 – Approbation des termes du pacte financier pour l’année 2020 (délibération 2020-40)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil accepte la répartition pour l’année 2020 des fonds du pacte financier intercommunal. La dotation à la commune s’élève cette année à 12 312 €, ces crédits ont été inscrits au budget 2020.

3 – Transfert à la communauté de communes POL des excédents de fonctionnement du budget assainissement 2019 (délibération 2020/41)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil autorise le transfert à la CCPOL de l’excédent de fonctionnement du budget assainissement 2019 (356,49 €) suite à la clôture de ce budget et au transfert de la compétence à la CCPOL.

4 – Validation de l’orientation du Plan d’Aménagement et de Développement Durable. (délibération 2020/42)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal valide les orientations prescrites dans le PADD présenté, annule la précédente délibération et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour exécuter la présente délibération.

5 – Désignation des représentants auprès de l’EPCC la Mégisserie (délibération 2020/43)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil accepte de désigner respectivement Mme Isabel MILOR et Mme Valérie BICHAUD comme représentantes de la commune titulaire et suppléante auprès du Conseil d’Administration de l’EPCC la Mégisserie.

6 – Autorisation pour le Maire de recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement d’activité (délibération 2020/44)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d’activité ou un accroissement saisonnier d’activité.

7 – Vote du tarif de location d’une case dans un columbarium communal (délibération 2020/45)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil décide de fixer le tarif de location d’une case dans un columbarium communal comme suit à compter du 1^{er} janvier 2021:

Durée de location : 30 ans
Coût : 1000,00 €

8 – Requalification d’un raccordement électrique long en équipement collectif (délibération 2020/46)

Après en avoir délibéré à l’unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la requalification d’un branchement électrique long (privé) en équipement collectif et pour le dédommagement des propriétaires à hauteur des frais engagés et autorise M. le Maire à

effectuer les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

9 – Signature de la convention pour l'organisation de la journée nationale des assistants maternels agréés (délibération 2020/47)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention régissant l'organisation de la journée nationale des assistants maternels agréés et autorise le Maire à signer cette convention.

10 – Désignation des représentants auprès de l'ACJNA (délibération 2020/48)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil accepte de désigner Mme Isabel MILOR, Mme Valérie BICHAUD et Mme Astrid COTINEAU comme représentantes de la commune auprès de l'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine.

III – AFFAIRES DIVERSES

1 – Compte-rendu des commissions municipales

1.1 – Finances

Francis MANDON présente la situation budgétaire. Les dépenses de fonctionnement réalisées au 30 août correspondent à 54 % du budget prévisionnel de l'année 2020.

Par ailleurs, le Maire fait part aux élus de deux informations :

- Une nouvelle circulaire ministérielle va mettre en place pour les communes la possibilité d'un étalement des charges liées à l'épidémie de COVID-19,
- Le Trésorier a remis le rapport de l'audit des comptes communaux pour l'année 2019.

Le Conseil prend note des informations.

1.2 – Urbanisme

Jean-Jacques LAMANT présente au Conseil Municipal des informations relatives à plusieurs dossiers en cours ou à venir:

- 16 permis de construire (dont 10 maisons individuelles), 37 déclarations préalables et 75 certificats d'urbanisme ont été déposés depuis le début de l'année 2020.
- Le projet de révision générale du PLU est en cours de finalisation avant transmission officielle aux personnes publiques associées.
- L'Architecte des Bâtiments de France souhaitant que l'aménagement des parcelles communales entre la rue des Hortilliers et la rue de Saint-Junien soit réfléchi dans son ensemble, une OAP va être préparée par le cabinet Géoscope.

Le Conseil Municipal aborde ensuite les différentes demandes de rétrocession de voirie parvenues à la mairie. Les élus s'accordent sur l'importance de prendre toutes les assurances nécessaires pour garantir la qualité des différents aménagements.

En outre le Maire propose de nommer résidence « Les Hortilliers » l'ensemble des 12 logements adaptés de l'ODHAC situés rue de la renaissance et rue de Saint-Junien. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.3 – Travaux

Jean BALLOT présente au Conseil Municipal les travaux réalisés par les agents communaux ou ceux en cours de réalisation :

- Deux classes de l'école communale ont été transformées en une classe d'une surface de 100 m² environ. Cette classe permettra en cas de besoin d'accueillir des effectifs importants tout en maintenant une distanciation entre les élèves,
- L'entretien saisonnier des chemins PDIPR est achevé,
- Les travaux de voiries communautaires sont en cours de réalisation.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales

Carine VILLEDIEU fait part au Conseil de plusieurs informations :

- La rentrée scolaire s'est déroulée de manière satisfaisante,
- L'école accueille environ 230 élèves,
- En raison du protocole sanitaire, les élèves sont regroupés par cycle et ne sont pas en contact avec un autre cycle,
- La cérémonie de remise des livres de Robert HEBRAS et d'Albert VALADE aux élèves de CM2 a pu avoir lieu le 5 septembre.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.5 – Commission communication-affaires culturelles

Isabel MILOR indique que dans le cadre du projet d'installation d'un composteur à l'école, le SYDED apporte son aide par l'intermédiaire d'animation et de fourniture de matériel. Il propose également des accompagnements dans d'autres types de projets de gestion des déchets.

Par ailleurs, elle propose de poursuivre le développement du site internet de la commune avec l'ajout d'espace afin que les associations puissent publier des communiqués. En outre, il sera inséré une liste des commerces et entreprises de la commune.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.6 – Commission jeunesse, sport et vie associative

Maurice GAUTHIER informe le Conseil Municipal que le forum des associations est annulé. La réunion de préparation du calendrier associatif aura bien lieu le 12 septembre.

Par ailleurs et jusqu'à nouvel ordre les salles municipales ne pourront être utilisées que pour le fonctionnement normal des associations et pour leurs assemblées générales. Les manifestations telles que les repas ou lotos sont interdites dans ces salles.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.7 – Commission mémoire et organisation des cérémonies

Benoît SADRY fait savoir au Conseil Municipal que de nombreux messages de soutien sont parvenues à la mairie suite aux dégradations survenues au CMO dans la nuit du 20 août. Environ 150 courriers d'officiels et d'anonymes ont été reçus ainsi que de nombreux messages par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Par ailleurs, la cérémonie de commémoration de Maillé s'est déroulée dans le recueillement et la dignité, avec en particulier une très belle intervention de l'Evêque de Tours.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

2 – Informations diverses

Le Maire fait part au Conseil Municipal de diverses informations :

- Le 16 octobre prochain, le délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT visitera le village martyr,
- Monsieur Stéphane DELAUTRETTE a été élu président de l'association des maires de Haute-Vienne,
- Le repas des aînés n'aura pas lieu cette année en raison de la crise sanitaire. Un colis sera offert à l'ensemble des administrés de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales,

Par ailleurs, Jean-Jacques LAMANT évoque avec le Conseil Municipal son souhait d'entamer une réflexion sur l'organisation du marché.

D'autre part, Monsieur BODISTEANU de la société AXA est intervenu pour présenter une offre de convention pour la mise en place d'une mutuelle communale proposant des réductions sur leurs contrats aux administrés de la commune.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La Secrétaire de séance

Le Maire

Mme Muriel DELALLET

Philippe LACROIX